

DEMANDE D'ÉQUIPEMENT

Pour une seconde demande d'équipement, la demande doit être faite **uniquement par le propriétaire** ou l'agence en gestion du logement. Tout formulaire partiellement ou mal rempli ne sera pas pris en compte.

Les équipements sont rattachés au logement et non à l'usager. Merci de les transmettre à l'occupant suivant.

A	DRESSE CONCERNÉ	E PAR LA DEMANI	DE		
N'	oVoie				
С	ode postal		Commune		
		TAG (badge d'accès aux conteneurs enterrés)	CARTE DE DECHETTERIE	CLÉ DE BAC À VERROU	
	Première attribution				
	Attribution supplémentaire			□ N°du bac	
La production d'un second équipement, sera facturée					
au tarif en vigueur sur la prochaine redevance.					
DI	MANDEUR				
<u> </u>	Locataire Propriétaire	Agence en gestio	on		
NomPrénom					
Nu	méro de redevable (indiqué sur la	redevance)			
Féléphone E-mail					
Si vous êtes locataire, merci de préciser les coordonnées du propriétaire du logement ou agence en gestion :					
Nom Prénom					
۷°	N°				
Code postal			Commune		
] .		mations fournies et accep	te le règlement des déchètte dispositif du contrôle d'accès.	ries (affiché sur site et disponible à	
Fai	t à	, le			
Signature :					

Important: les cartes seront adressées par courrier à l'adresse concernée par la demande dans les meilleurs délais.

VEOLIA, délégataire de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile 36 rue du Maréchal Koenig - CS 50085 - 67213 Obernai Cedex

Tél.: 0 800 97 41 67 (appel gratuit)

Adresse e-mail: infodechets@ccpso.com
Site internet: www.jetrie-paysdesainteodile.fr

